



**Membres de la Commission
pour la promotion de la bientraitance et la lutte contre la maltraitance
HCFEA-CNCPH**

Présidence de la Commission

- M. Denis PIVETEAU, Président
- Mme Alice CASAGRANDE, Vice-présidente

Référente des travaux de la Commission

- Mme Dominique TERRASSON : Direction générale de la cohésion sociale

Dix membres représentant le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA)

- Mme Anne CARON-DEGLISE : Personnalité qualifiée
- Mme Laurene DERVIEU : Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux
- M. Bernard DESBROSSES : Union nationale des associations familiales
- M. Alain KOSKAS : Fédération 3977 contre la maltraitance
- Mme Karine LEFEUVRE : Personnalité qualifiée
- Mme Céline MARTIN : Fédération française des services à la personne et de proximité
- M. Fabien MIGNET : Conseil supérieur de l'audiovisuel
- Mme Danielle ROLLAT : Union nationale des retraités et des personnes âgées
- Mme Annabelle VÊQUES-MALNOU : Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées
- Mme Michelle CHARLES : Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis

Dix membres représentant le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH)

- Mme Linda AOUAR : Association des Paralysés de France
- M. Maurice BECCARI : Fédération nationale pour l'Inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel
- M. Guy HAGEGE : NEXEM
- Mme Alicia JOVIN : Croix rouge française
- Mme Danièle LANGLOYS : Autisme France
- Mme Christiane MARTEL : Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles
- Mme Carole PEINTRE : Association nationale des centres régionaux pour l'enfance et l'adolescence inadaptée
- Mme Marie-Christine PHILBERT : Fédération nationale des associations au service des élèves présentant une situation de handicap
- M. Lionel DENIAU : Personnalité qualifiée
- M. Jean-Claude ROUANET : Association pour adultes et jeunes handicapés

Neuf personnalités qualifiées

- M. Michel DE SOUSA (France Victimes)
- M. Olivier DRUNAT (Géiatre, Hôpital Bretonneau)
- M. Benoît EYRAUD (chercheur, CNRS)
- Mme Camille GAUTARD (directrice EHPAD)
- M. Emmanuel HIRSH (Espace éthique AP-HP)
- M. Marc LIFCHITZ (magistrat)
- Mme Anne-Marie PERRIN
- Mme Mélissa PETIT (sociologue)
- M. Albert PREVOS

Quinze membres représentant des institutions et organismes

- Mme Mélanie BESSAUD : Direction des affaires civiles et du Sceau
- M. Jean-Guillaume BRETENOUX : Direction générale de la cohésion sociale – Solidarités
- M. Vincent DE L'ESTANG DU RUSQUEC : Direction générale de la Gendarmerie nationale
- Mme Violaine EUDIER : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
- Mme Alexandra FOURCADE : Direction générale de l'offre de soins
- Mme Chantal GATIGNOL : Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires
- Mme Véronique GHADI : Haute Autorité de Santé
- Mme Fabienne JEGU : Défenseur des droits
- M. Samuel HOSOTTE : Direction générale de la police nationale
- M. Michel LAFORCADE : Agence régionale de santé
- Mme Florence LIFCHITZ : Service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes
- M. Jean-Claude MORETTON : Union nationale des centres communaux d'action sociale
- Mme Annie VIDAL : Assemblée Nationale
- Assemblée des départements de France
- Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité